



Vendredi 24 janvier 2014

Communiqué de presse

Les organisations syndicales CGT Educ'action, FNEC FP FO, FSU, SGEN-CFDT, SE UNSA ont adopté une déclaration commune hier, lors du Comité technique spécial départemental (CTSD) des Hauts-de-Seine, pour condamner la baisse des moyens horaires d'enseignement, notamment dans les établissements de l'Education prioritaire du département, et exiger une nouvelle dotation. Un rassemblement devant la Direction académique à l'appel des organisations syndicales a réuni, jeudi, près de 500 personnels du département.

Lors des Assemblées générales massives tenues jeudi, notamment dans le bassin de Gennevilliers et celui de Nanterre, les personnels des collèges & lycées du département ont réaffirmé leurs revendications :

- Augmentation des moyens horaires d'enseignement pour les Hauts-de-Seine ;
- Exigence de dotations supplémentaires accordées par le Ministère.

Pour y aboutir, les personnels ont décidé des moyens d'action suivants :

- Aucune négociation, établissement par établissement ;
- Grève et rassemblement au Ministère, mardi 28 janvier à 14h ;
- Assemblée générale départementale des personnels, mardi 28 janvier à 10h.

Monsieur Philippe WUILLAMIER, DA-SEN des Hauts-de-Seine, a assuré, jeudi après midi, à la délégation des personnels des établissements en grève du bassin de Gennevilliers et de Nanterre, accompagnée des élus au CTSD, que le Ministère avait été contacté et que celui-ci avait décidé d'attribuer une enveloppe budgétaire supplémentaire, sur la base d'une "évaluation des besoins" réalisée par la DSDEN des Hauts-de-Seine.

Il s'agit là d'un premier résultat, à mettre au compte de la grève des personnels appuyée par les organisations syndicales.

Sans garantie sur le contenu de l'enveloppe budgétaire supplémentaire, les organisations syndicales CGT Educ'action, FNEC FP FO, FSU, SGEN-CFDT, SUD Education & SE UNSA appellent les personnels à la grève, lundi 27 janvier, et à reconduire la grève, mardi 28 janvier, si l'enveloppe budgétaire n'est pas satisfaisante.

Elles appellent les personnels à se rassembler au Ministère, mardi 28 janvier à 14 h.

Une demande d'audience auprès du Ministre est déposée.